

Séminaire de perfectionnement sur la direction de thèse

Pour faire suite au colloque sur la pédagogie universitaire, qui s'est déroulé du 21 au 23 août, un séminaire de perfectionnement professionnel sur la direction de thèse (mémoire de 2e cycle) aura lieu au Centre universitaire de Moncton, le jeudi 30 janvier, de 8 h 30 à 18 heures.

Ce colloque sur la pédagogie universitaire, on se souviendra, était une première à l'Université de Moncton et il s'inscrivait dans le cadre du programme de perfectionnement professionnel. Ces trois jours ont permis à chacun et chacune de prendre un recul dans le travail quotidien pour faire le point et se

donner une orientation. C'était, en fait, le coup d'envoi de l'année universitaire 1985-1986.

Lors de ce séminaire de perfectionnement professionnel de la fin janvier, M. Jean-Marc Leclerc, du Service pédagogique de l'Université de Montréal, a accepté d'animer deux sessions de quatre heures sur quatre thèmes différents, l'inventaire des problèmes inhérents aux études de maîtrise; la définition de "*capacité démontrée de recherche autonome*"; le choix d'un sujet de recherche; et la nature et fonction de la discussion scientifique.

Pour y participer, il faudra obligatoirement s'inscrire avant le 15 janvier. Des documents seront remis aux participants et participantes mais les personnes inscrites après la date prévue ne les recevront pas.

Ce séminaire de perfectionnement professionnel s'adresse à tous les professeur-e-s des trois constituantes de l'Université de Moncton.

Pour de plus amples renseignements, prière de contacter Marie-Thérèse Séguin (858-4210) ou Lawrence Olivier (858-4191).



Meilleurs voeux

A l'occasion des fêtes de Noël et du Nouvel An, je voudrais vous transmettre, ainsi qu'à tous ceux et à toutes celles qui vous sont chers, mes vœux les meilleurs.

Je voudrais également profiter de l'occasion pour remercier les employés et les professeurs de la généreuse contribution que vous faites pour l'avancement de notre Université vers l'atteinte de ses objectifs. J'ose espérer que l'Université pourra continuer à compter sur votre précieuse collaboration.

Je voudrais souhaiter aux étudiant-e-s des vacances fort intéressantes et reposantes. Puissiez-vous nous revenir frais et dispos pour un deuxième semestre qui saura vous apporter, je l'espère, beaucoup de satisfaction.

Le recteur
Louis-Philippe Blanchard

L'AUA recommande une augmentation de 5,3 pour cent

L'Association des universités de l'Atlantique (AUA) recommande une augmentation générale de 5,3 pour cent dans les subventions gouvernementales aux universités pour l'année 1986-1987 pour compenser les effets de l'inflation.

L'AUA demande également l'établissement d'une subvention spéciale de huit millions de dollars destinée aux dépenses non-salariales des universités pour compenser partiellement à l'insuffisance des allocations des années précédentes.

Ces recommandations sont contenues dans un rapport présenté à la Commission de l'enseignement supérieur des provinces Maritimes

(CESPM), rapport que l'AUA a rendu public la semaine dernière.

L'AUA se montre critique à l'égard des recommandations faites l'an dernier par la CESPM aux gouvernements. A son avis, les montants de subventions recommandés étaient insuffisants.

L'Association fait remarquer que les inscriptions aux universités des Maritimes ont augmenté de plus de 30 pour cent au cours des six dernières années, alors que les subventions n'ont pas connues de hausses réelles, si on tient compte de l'inflation. Comme résultat, les universités des Maritimes reçoivent 1000 \$ de moins par étudiant qu'il y a six ans. Selon le rapport, une

somme supplémentaire de 50 millions de dollars serait nécessaire cette année pour rétablir les niveaux de financement de 1979-1980.

Le rapport note également que les hausses des effectifs étudiants au cours des cinq dernières années ont exclu toute possibilité d'effectuer des économies sérieuses dans le budget salarial, ce qui a créé des pressions énormes sur les dépenses non-salariales. L'équipement est souvent désuet ou en mauvais état et les acquisitions en appareillage d'enseignement et en matériel de bibliothèque ont été sérieusement réduites. En plus, le manque de crédits a empêché les universités des Maritimes de rester à la pointe du progrès dans plusieurs domaines, tel celui de l'informatique, où le matériel récent est un élément essentiel à la poursuite des connaissances.

Ce ne sont là que quelques exemples des difficultés auxquelles les universités ont à faire face à cause du manque de financement, note le rapport. L'AUA croit qu'une subvention spéciale de huit millions de dollars, même si elle était loin de satisfaire tous les besoins légitimes des 18 établissements, pourrait apporter quelque remède, au moins, à une situation qui autrement serait critique.

Le président de l'AUA, le recteur Kenneth Ozmon de l'Université Saint Mary's, souligne que plusieurs études et rapports effectués récemment expriment le besoin de renforcer le système d'éducation postsecondaire. *"Nous devons obtenir le financement nécessaire si nous voulons créer un système d'enseignement postsecondaire vigoureux et si nous voulons former des personnes hautement qualifiées qui permettront aux provinces Maritimes et au pays d'être concurrentiels dans des marchés mondiaux de plus en plus sophistiqués,"* a-t-il dit.

L'AUA suggère aussi que les frais de scolarité en 1986-1987 ne devraient pas augmenter à un taux plus élevé que celui de l'inflation. L'Association fait cependant une mise en garde à l'effet que si les allocations gouvernementales s'avèrent insuffisantes, les universités se trouveront dans l'obligation d'augmenter plus substantiellement leurs droits d'inscription.

Bonne participation au colloque sur le vidéodisque

De nombreux participants, venus des trois provinces Maritimes, se sont inscrits au colloque portant sur la technologie du vidéodisque, qui a eu lieu à l'Hôtel Beauséjour, le vendredi 29 novembre.

Organisé par les bibliothécaires de la Bibliothèque Champlain, sous les auspices de l'Association des bibliothécaires des provinces de l'Atlantique, ce colloque visait à renseigner les bibliothécaires, les éducateurs et les chercheurs sur l'ampleur que prend cette nouvelle technologie.

M. Roddy Duchesne, de la Bibliothèque nationale du Canada, a donné un exposé général de la technologie du disque optique et de ses applications en bibliothèque.

Partie annulée

Les Aigles Bleus de l'Université de Moncton séjourneront en Suisse, du 24 décembre au 1er janvier, afin d'y disputer un tournoi de hockey avec quatre autres formations universitaires.

Par conséquent, la partie qui devait avoir lieu entre les Aigles Bleus et l'Université du Québec à Chicoutimi, le 29 décembre prochain, a été annulée.

M. Fred Stinton, représentant de Peak Films Ltd, a fait la comparaison entre les vidéodisques de 30 cm et de 25 cm de diamètre que l'on retrouve sur les marchés professionnels et dans le grand public de l'Amérique du Nord, et le disque compact de 12 cm de diamètre que l'on utilise comme support pour un rendement audio de haute qualité. M. Stinton avait de l'équipement de très haute qualité pour faire ses démonstrations et il a invité les participants du colloque à les manipuler pendant les pauses.

Un troisième conférencier, M. Dennis Mole, vice-président de la Compagnie GEAC Computers International Inc., a fait l'historique du disque optique, avec ses antécédents, et il a signalé le rôle joué par quelques compagnies importantes dans la recherche et le développement de cette technologie émergente. M. Mole a également traité du manque de normes à suivre, ce qui a comme conséquence l'incompatibilité des produits des différentes compagnies sur le marché.

Finalement, M. David R. Fritsch a présenté un vidéo résumant les activités et les services offerts par University Microfilms International.

Une discussion générale a suivi pour terminer la journée.

Etude nationale sur l'enseignement des sciences au Canada français

Trois professeurs de l'Université de Moncton ont joint une équipe de chercheurs provenant de 18 organismes ou établissements universitaires afin de réaliser une étude nationale sur l'enseignement des sciences au Canada français. Ce projet, qui a reçu des appuis officiels dans toutes les provinces où il se déroule, est financé par une subvention de 226 000\$ du Conseil de recherches en sciences humaines du Canada, ainsi que par l'aide apportée par la plupart des institutions auxquelles appartiennent les chercheurs de l'équipe.

Au printemps prochain, on évaluera le rendement en sciences de plus de 15 000 élèves du Canada français. Cette étude nationale sur l'enseignement des sciences fait aussi appel à la collaboration des professeurs de sciences et des directeurs de quelques 350 écoles des niveaux élémentaire et secondaire de toutes les régions du Canada. L'enquête permettra de comparer la performance en sciences des élèves du Canada français à celle des élèves de 25 autres pays à travers le monde.

En ce qui a trait au Nouveau-Brunswick, 18 écoles participeront, réparties dans neuf districts scolaires. La population étudiante cible sera les élèves de la 5e, de la 9e et de la 12e année. La coordination régionale de ce projet dans la province relève de Mme Adéline Toussaint, avec l'aide de deux coordonnateurs adjoints, MM. Roger Bourgeois et Gérard G. Ouellet, tous trois professeurs à l'Université de Moncton.

Coordonné, au Canada français, par l'INRS-Education de Sainte-Foy, au Québec, l'étude s'inscrit dans un projet international placé sous l'égide de l'Association internationale pour l'évaluation du rendement scolaire (IEA). Cet organisme non gouvernemental, créé en 1961, regroupe des

institutions ou centres de recherche en éducation de 37 pays.

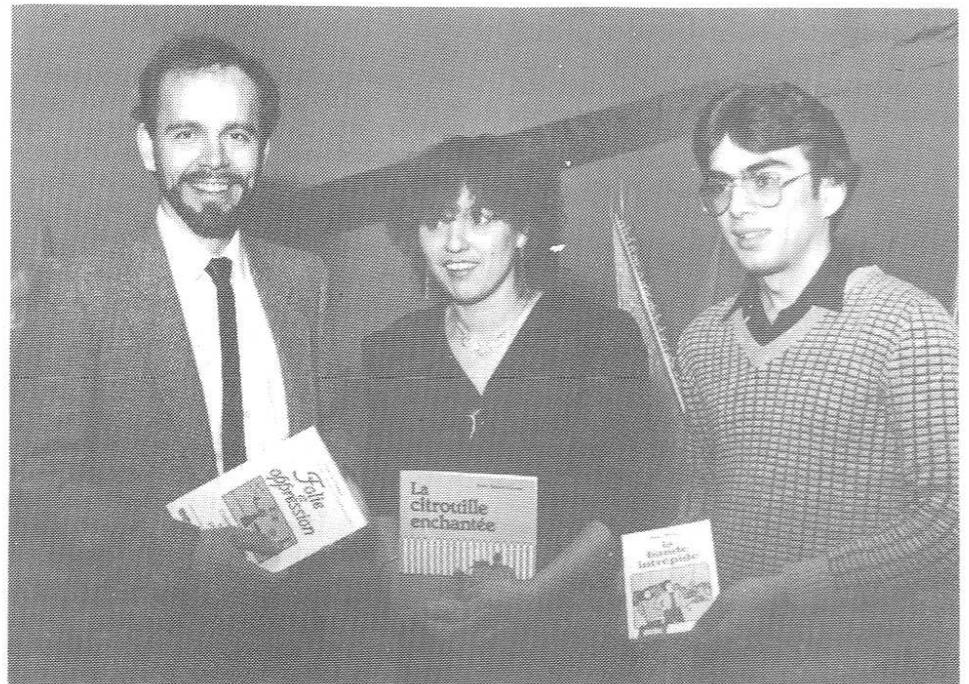
En plus de l'Université de Moncton, les chercheurs du Canada français participant au projet sont rattachés à l'Université Sainte-Anne, à l'Association des professeurs de sciences du Québec, à l'Institut national de la recherche scientifique de l'Université de Montréal, de l'Université de Sherbrooke, des Universités du Québec à Chicoutimi, à Hull, à Montréal, à Rimouski, à Trois-Rivières et en Abitibi-Témiscamingue, à l'Université Laval et à celle d'Ottawa, à l'Université Laurentienne, au Collège universitaire de Saint-Boniface, au bureau de la minorité de langue officielle du ministère de l'éducation de la Saskatchewan, et à l'Université de l'Alberta.

Dans le cadre de cette étude, les chercheurs essaieront d'identifier des facteurs reliés au rendement des élèves en sciences. Parmi ces facteurs, mentionnons, entre autres, l'intérêt des

élèves pour l'école en général et pour l'enseignement des sciences en particulier, le sexe des élèves, le temps accordé à l'enseignement des sciences, la préparation des enseignants en sciences, les ressources matérielles mises à la disposition des élèves et des enseignants pour les cours de sciences. Les tests et questionnaires s'adressent aux élèves de la 5e, de la 9e et de la 12e année.

L'équipe de recherche sur l'enseignement des sciences au Canada français n'est au service d'aucun groupe ou organisme particulier. Elle rendra publics les résultats de l'enquête mais prendra les mesures nécessaires pour qu'on ne les utilise pas à des fins administratives.

Au surplus, l'équipe s'engage à n'identifier, lors de la publication des résultats, aucun élève, aucun enseignant ou aucune enseignante, aucun directeur ou aucune directrice d'école, ni aucune école.



Une centaine de personnes ont assisté au lancement de **Folle et oppression: l'internement en institution psychiatrique**, de Néré St-Amand, docteur en sociologie et directeur de l'École de service social de l'Université de Moncton, récemment, à la Galerie d'art du Centre universitaire de Moncton. La maison Les Editions d'Acadie a également profité de l'occasion pour présenter deux autres auteurs acadiens, Sonia Simard Cormier, de Beresford, et son livre **La citrouille enchantée**, et Roger Mallais, de Shippagan, avec **La bande intrépide**. La photo nous laisse voir les trois auteurs, M. St-Amand, Mme Simard Cormier et M. Mallais. Le livre de M. St-Amand est présentement disponible à la Librairie Acadienne.

Deuxième doctorat

Le doyen de la Faculté des études supérieures et de la recherche de l'Université de Moncton, **M. Christophe Jankowski**, a soutenu, avec succès, sa thèse de doctorat d'état en physique à l'Université de Paris, le 14 novembre dernier.

Séminaire sur la paix à l'Éducation permanente

Un séminaire sur la paix, comprenant 14 cours donnés par 14 professeurs, est offert pendant le semestre d'hiver par l'Éducation permanente du Centre universitaire de Moncton.

Les rencontres auront lieu les mercredis, à la salle 237 de la Faculté des arts, de 18 h 30 à 21 h 15, à compter du 15 janvier 1986.

Voici l'horaire des cours: 15 janvier: **Introduction:** Maurice Rainville; 22 janvier: **La paix dans la pensée stratégique contemporaine:** Lawrence Olivier; 29 janvier: **Introduction au droit international de la paix:** Michel St-Louis; 5 février: **Les exigences techniques de l'initiative de défense stratégique:** Duc Thinh Phi; 12 février: **Le Canada dans le contexte guerre/paix de 1945 à nos jours:** Léon Thériault; 19 février: **Le Tiers-Monde entre la guerre et la paix:** Mourad Ali-Khodja; 26 février: **Le développement entre la paix: les conflits Nord-Sud:** Martin Mujica.

Le 5 mars, ce sera **Les institutions économiques internationales et la paix:** Fettene Befekadu; 12 mars: **Le maintien des processus écologiques essentiels:** Louis Lapierre; 19 mars: **L'industrie**

A la Galerie Sans Nom

Jusqu'au 12 janvier, Daniel Vautour, artiste en résidence à la Galerie Sans Nom, présente ses peintures tissées.

S'inspirant du principe du tissage traditionnel, Daniel Vautour a innové une technique personnelle et originale qui combine peinture et papier tissé. Jusqu'au 12 janvier, la Galerie Sans Nom se transformera en atelier d'artiste. Chaque jour sera l'occasion de découvrir une nouvelle étape du travail de Daniel Vautour.

Du début, avec la construction du métier à tisser, jusqu'à la fin, avec l'exposition d'œuvres conçues et achevées sur place, vous êtes invités à venir rencontrer l'artiste qui sera présent du mardi au vendredi, de 14 à 17 heures et de 19 à 21 heures, et le samedi et dimanche, de 13 à 16 heures.

La Galerie Sans Nom sera fermée le lundi, ainsi que les 24, 25, 26, 31 décembre, et le 1er janvier.

militaire et le monde du travail: Marie-Thérèse Séguin; 26 mars: **L'éthique des relations internationales:** Vinh de Nguyen; 2 avril: **L'éducation à la paix:** Catalina Ferrer; 9 avril: **Du sentiment d'impuissance à la construction de la paix:** Régina Fournier; et le 16 avril: **Le point de vue féministe et la paix:** Barbara Roberts.

Le responsable, Maurice Rainville, mentionne que le projet d'offrir un séminaire sur la paix est né dans le contexte du colloque, organisé par la Faculté des arts sur le même thème, et tenu les 8, 9, et 10 mai 1985.

Les objectifs s'inspirent en partie de ceux du colloque. Ce séminaire vise à donner des renseignements et des outils intellectuels capables d'amener à des

jugements éclairés et nuancés. Il ne vise pas à convaincre d'une idée adoptée à l'avance. Son but serait atteint si, au terme de l'exercice, les étudiant-e-s étaient à même de voir dans son articulation complexe, la situation réelle et/ou potentielle que dessinent pour l'humanité les forces conflictuelles qui la travaillent actuellement, et si elles ou ils étaient capables d'apprécier d'une manière réfléchie les interventions en faveur de la paix.

Les cours de ce séminaire sont réservés principalement aux étudiants de 3e et 4e années. L'inscription aura lieu les 3 et 4 janvier, de midi à 20 heures, au local 316 de l'Édifice Léopold-Taillon. Pour plus de renseignements, prière de composer le numéro 858-4121.

Douze sénateurs élus par l'ensemble des professeurs

Douze professeurs du Centre universitaire de Moncton ont été élus pour siéger au Sénat académique de l'Université de Moncton à titre de représentants du corps professoral.

L'élection, organisée par l'Association des bibliothécaires et professeurs de l'Université de Moncton (ABPUM), a eu lieu le 11 décembre dernier.

Ont été élus pour des mandats de trois ans, les professeurs Samuel Arsenault, de la Faculté des arts; Auréa Cormier, de l'École de nutrition et d'études familiales; Edgar Léger, de la Faculté d'administration; Louis Lapierre et Victor Ross de la Faculté des sciences et de génie et Marie-Thérèse Séguin, de la Faculté des sciences sociales.

Les professeurs suivants ont été élus pour des mandats de deux ans: Pierre Arsenault de l'École de droit; Gilberte Couturier-LeBlanc de la Faculté des sciences de l'éducation; Georges François, Christel Gallant et Martin Waltz de la Faculté des arts ainsi que Gilberte LeBlanc de la Faculté des sciences et de génie.

Le président de l'ABPUM, M. Léonard Goguen, s'est dit très heureux du haut taux de participation à cette élection. En effet, 22 professeurs ont présenté leur

candidature et 81 pour cent des professeurs ont exercé leur droit de vote. "C'est un signe que les professeurs manifestent un grand intérêt envers le Sénat et qu'ils croient à ce concept," a-t-il conclu.

M. Goguen s'est également dit heureux de constater que six des 12 professeurs élus sont des anciens membres du Sénat et que cinq sur 12 sont des femmes. "Le fait qu'il a eu 22 candidats de valeur a rendu le choix difficile à faire," a-t-il ajouté.

Il s'agit de la première fois que les représentants du corps professoral au Sénat sont élus par l'ensemble des professeurs. "Ceci permettra aux sénateurs de se sentir davantage représentatifs de l'ensemble du corps professoral plutôt que de leur unité administrative," de dire M. Goguen. Les facultés et écoles détachées sont représentées par les doyens et directeurs, qui siègent au Sénat à titre de membres d'office.

Selon le Président, le souci de l'ABPUM n'est pas de contrôler le comportement des professeurs-sénateurs, mais de favoriser leur regroupement afin qu'ils aient l'occasion d'entendre et de connaître les préoccupations du corps professoral.

Julie Lapointe et Claude Lefebvre: athlètes de novembre à l'U de M

par Robert Laflamme

La volleyeuse Julie Lapointe et le hockeyeur Claude Lefebvre ont vu leurs efforts gratifiés alors que le Service des sports de l'Université de Moncton a fait savoir récemment qu'ils avaient été honorés à titre d'athlètes féminin et masculin par excellence pour le mois de novembre.

Julie Lapointe

Celle qui en est à sa 4e saison avec les Anges Bleus au volley-ball est une habituée de ce type d'honneur. En effet, pour Julie, il s'agit d'un 3e titre d'athlète du mois depuis son arrivée au Centre universitaire de Moncton, à l'automne 1982.

L'athlète originaire de Saint-Léonard, au Nouveau-Brunswick, était tout aussi excitée que lors de sa première nomination. *"C'est vraiment le fun de constater que notre travail est apprécié. Ça encourage à faire encore plus"*, clame celle qui aspire être choisie au sein de la formation de rêve de l'ASIA au terme de la saison.

Pour l'entraîneur des Anges Bleus, Daniel O'Carroll, les honneurs qu'accumule sa protégée ne sont pas le fruit du hasard. *"Julie est sérieuse, responsable et très mature. Elle s'entraîne toujours avec un souci du perfectionnement... et avec le sourire"*, avoue-t-il.

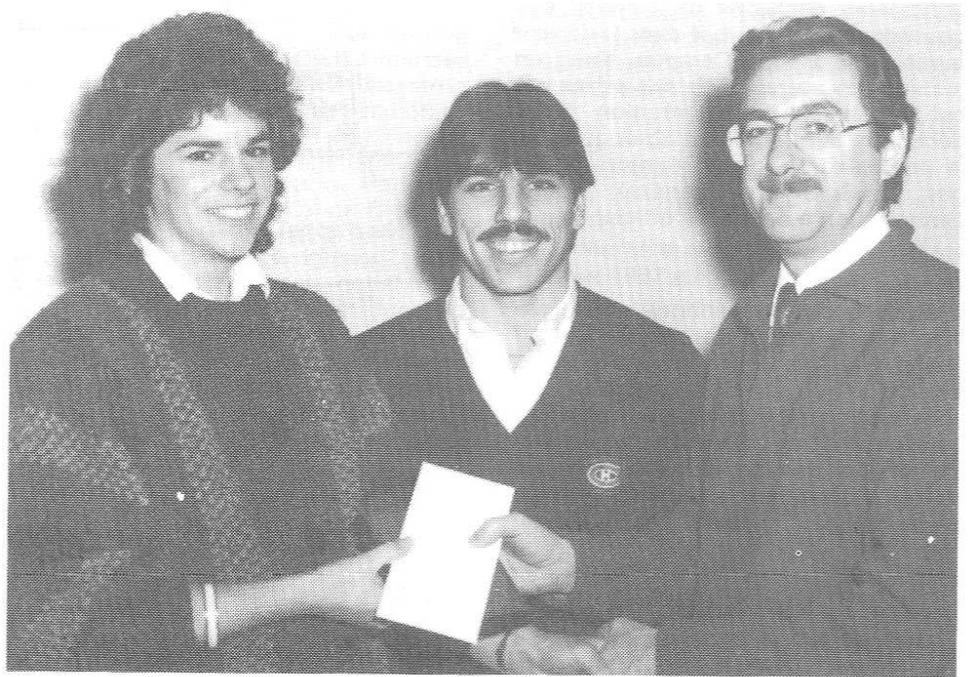
Pour la deuxième tranche du calendrier, la capitaine des Anges Bleus souhaite que l'équipe maintiendra sa deuxième position au classement de la ligue universitaire regroupant huit formations.

"Si on parvient à développer une attitude mentale positive tout en étant plus agressive, on pourra battre n'importe qui. Sur le plan technique, on est aussi avancé que les autres équipes", analyse l'étudiante en sciences infirmières à l'Université.

"Toutes les filles veulent atteindre l'objectif visé en début de saison: remporter le Championnat de l'Atlantique. Pas question de participer aux Championnats canadiens par la porte d'en arrière", tranche cette fière compétitrice qui fêtera ses 21 ans le mois prochain.

Claude Lefebvre

Lorsqu'il a appris qu'il avait été choisi



La photo nous laisse voir les athlètes par excellence du mois de novembre au Centre universitaire de Moncton, Julie Lapointe, de Saint-Léonard, et Claude Lefebvre, du Québec, recevant une plaque de Normand Thériault, directeur du Club des Aigles Bleus.

l'athlète masculin de novembre, le québécois d'origine a été agréablement surpris. *"Je ne m'y attendais pas du tout"*, lance-t-il humblement.

Pourtant le petit joueur de centre des Aigles Bleus a amassé sa bonne part de points pendant le mois des morts. Au total, Lefebvre a inscrit 10 buts et récolté 12 passes durant le dernier mois.

Si on ajoute à cela les deux filets et les trois passes qu'il a recueilli en octobre, le numéro 14 des Aigles se retrouve avec 27 points à son dossier et le 3e rang des marqueurs du circuit Atlantique. C'est bien au-delà de ses espérances.

"Je ne pensais pas m'affirmer autant dès le premier semestre. Pour être franc, je visais une saison de 15 buts et j'en ai déjà 12, je suis un peu surpris", mentionne celui qui a totalisé 370 points chez les juniors dans l'uniforme des Remparts de Québec de la LJM.Q.

"Si ça bien fonctionné pour moi, je le dois aussi à mes coéquipiers qui m'ont facilité la tâche de beaucoup. Le hockey est un jeu d'équipe et à ce niveau, nous avons été efficaces dans tous les départements", déclare-t-il, en faisant

allusion à la fiche impressionnante des Aigles Bleus depuis le début de la saison.

Au cours des prochains mois, Claude entend bien poursuivre son bon travail avec l'équipe. L'athlète de 21 ans croit que les Aigles Bleus possèdent de bonnes chances de se rendre jusqu'au bout. *"Nous avons trois tríos capables de marquer, de bons défenseurs et deux gardiens solides. Si on continue de gagner les gros matchs, comme on l'a fait au premier semestre, on peut se rendre très loin"*, conclut l'étudiant en administration.

Messe de Noël

Toute la communauté universitaire est invitée à assister à la Messe de Noël, qui aura lieu le mardi 24 décembre, à 21 heures, à la Chapelle de l'Edifice Léopold-Taillon. Cette messe sera célébrée par le père Jean Bourque.

Autres décisions du Conseil des gouverneurs

NDLR— Un compte-rendu des principales décisions du Conseil des gouverneurs a été publié dans le dernier numéro de Hebdo-Campus. Voici un résumé des autres décisions prises par cet organisme à sa réunion du 7 décembre dernier. Il faut noter que seul le procès-verbal de la réunion, publié par le Secrétaire général, donne l'information à caractère officiel.

Travaux à Shippagan

Grâce à des subventions gouvernementales de l'ordre de 220,000 \$ et du financement garanti pour une période de deux ans, des travaux de construction ont été entrepris au Centre universitaire de Shippagan en vue d'aménager des locaux devant servir à abriter le Centre de recherche et de développement de la tourbe. On prévoit que les travaux seront complétés au printemps.

Représentativité

L'absence de femmes lors de la nomination récente de sept nouveaux membres du Conseil des gouverneurs a été déplorée par Mme Gilberte LeBlanc, directrice du Département de chimie et biochimie, dans une lettre qu'elle a adressée au président du Conseil. Le recteur, M. Louis-Philippe Blanchard, a indiqué que l'objectif est de rectifier cette situation lors des prochaines nominations. Il a expliqué que plusieurs facteurs, dont celui de la disponibilité des personnes, rendent le choix difficile à faire, d'autant plus que selon la charte, l'Université n'a aucun contrôle sur la nomination de neuf membres sur 27.

Comité exécutif

Le Conseil a demandé à son Comité exécutif d'étudier la possibilité de modifier le calendrier de ses réunions en 1986 afin de permettre aux membres du Conseil de recevoir les procès-verbaux des réunions de l'exécutif quelques jours avant la tenue des réunions du Conseil des gouverneurs. Le représentant des professeurs du CUM, M. Léonard Goguen, a fait valoir le point qu'il est difficile pour les gouverneurs de "digérer" l'information contenue dans le procès-verbal d'une réunion du Comité exécutif, lorsque celle-ci a lieu la veille.

Sélection des cadres

Pour donner suite à sa décision du 22 juin dernier de créer un comité de révision de la procédure de sélection des cadres, le Conseil a procédé à la formation dudit comité. Ont été nommés

membres: le chancelier, Dr Léon Richard; le président du Conseil des gouverneurs, M. Paul Bourque; le secrétaire du Conseil, M. Gilles Long; la professeure Jeanne-d'Arc Gaudet et l'étudiant François Duguay du Centre universitaire de Shippagan ainsi que M. Yvon Ouellette.

Comités d'appel

Le Conseil a également procédé à la nomination des membres du Comité d'appel pour cause disciplinaire majeure. Ce comité est composé du président du Conseil, M. Paul Bourque, et de quatre membres de l'extérieur de l'Université, membres du Conseil. Il s'agit de M. Adélarde Cormier, Me

Fernand Landry, Me Diane Robichaud et M. Laurier Thériault.

Les comités d'appel pour cause disciplinaire secondaire ont également été formés, l'un pour chaque centre. Chaque comité est présidé par le vice-recteur Louis-Malenfant ou son délégué. Les autres membres sont, au CUM: Fernand Basque et Omer Doucet, étudiants, Clément Loubert, professeur, Danielle Buisnières, administration; au CUS - Daniel Dugas et Réjean Duguay, étudiants, Jean-Marc Roy, professeur, Roger Boulay, administration; au CUSLM - Pierre Lynch et Nicole Thibodeau, étudiants, Yves Volpé, professeur et Normand Corno, administration.

L'U de M participe à une compétition internationale

Un concours de marketing-management est organisé par l'Université du Manitoba et quatre étudiants en administration de l'Université de Moncton y participeront, du 16 au 18 janvier, à Winnipeg.

Cette compétition est actuellement en cours et chaque université représente un bureau de marketing d'une compagnie. En faisant la promotion d'un produit quelconque, les participants doivent tenir compte des différents facteurs d'environnement, que ce soit la segmentation du marché, les intentions d'achat, l'inflation, le produit national brut (PNB) et, bien entendu, les concurrents.

Ce concours en est à sa quatrième année consécutive et c'est la première fois que l'Université de Moncton est invitée à y participer. C'est d'ailleurs la seule université francophone parmi les 20 participantes, 13 du Canada et sept des Etats-Unis. Les étudiants de Moncton affronteront d'abord les équipes des universités de Lethbridge, du Manitoba et de l'Alberta, cette dernière gagnante de l'année dernière.

La compétition se déroule par ordinateur et les juges détermineront les gagnants à partir du travail qui aura été accompli pendant le semestre universitaire et d'une dernière présentation lors de la finale qui se tiendra à Winnipeg.

Les participants pour l'Université de Moncton sont Daniel Surette, de Moncton, 4e année en administration; Daniel LeGresley, de Moncton, 4e année en administration; Kevin Gallie, de Campbellton, 4e année en administration; et Robert Vaillancourt, de Québec, 2e année en administration.

Deux autres universités de l'Atlantique participent à cette compétition, l'Université Acadia et l'Université du Nouveau-Brunswick.

en bref...

Du 21 au 23 novembre, **Melvin Gallant**, professeur au Département d'études françaises, a participé à un colloque à Anvers, en Belgique, sur le thème "*La Flandre et le Canada, carrefours des cultures*". Il a présenté une communication intitulée **L'autoroute comme alternative au carrefour**.

Du 27 au 29 novembre, il a participé à un autre colloque qui se tenait à l'Université libre de Bruxelles sur le thème "*Formes et discours dans la modernité dans le roman canadien d'expression française*". La communication qu'il a donnée avait pour titre une phrase de la Sagouine, "**Je sons encore moins des Français que des Américains**", le roman de l'Acadie.

Congés, promotions, permanences

Le Conseil des gouverneurs a ratifié le 7 décembre dernier la liste suivante des congés, promotions et permanences d'emploi aux trois centres universitaires. Sauf autre indication, les promotions et permanences sont en vigueur à compter du 1er juillet 1986.

Centre universitaire de Moncton

Promotions

Au rang de professeur titulaire:

Nasser Baccouche, Roger Bourgeois, James de Finney, Naguy Helmy

Choisi

à la présidence

Le professeur **Gilles G. Nadeau**, de la Faculté des sciences de l'éducation de l'Université de Moncton, vient d'être choisi à la présidence du comité de sélection d'aide aux revues scientifiques du Conseil de recherches en sciences humaines du Canada (CRSH).

En plus de présider les travaux d'un comité de onze membres à travers le pays, il siègera au comité des présidents de comités du CRSH pour l'aide aux revues savantes.

Le professeur Nadeau apporte à ce travail une expérience de quatre ans comme rédacteur associé (fondateur) de la Revue canadienne de l'éducation, membre pendant trois ans du comité de sélection des bourses de maîtrise et de doctorat du CRSH, ainsi que du comité des bourses d'échanges de scientifiques avec les pays de l'Est. Également, il a siégé pendant trois ans au comité d'aide à l'édition du CRSH.

en bref...

Le professeur **René Didier** a accueilli à Ottawa, du 3 au 5 décembre, le professeur Alfred Mondjanagni, Secrétaire général de l'Institut panafricain de développement (IPD), de Douala, au Cameroun.

Ils ont rencontré ensemble la ministre Monique Vézina, Secrétaire d'Etat aux Affaires extérieures, et ils ont eu plusieurs séances de travail avec le vice-président aux programmes spéciaux de l'Agence canadienne de développement international (ACDI), M. Lewis Perimbam, et plusieurs de ses directeurs, notamment M. Ronald Léger, responsable des Organisations internationales non gouvernementales (OING).

Rodrigue Landry, Clément Loubert, Jean-Guy Ouellette, Yves Poussart, Simone Rainville, Eugène Richard, Truong Vo-Van, Helmut Zobi; 1er juillet 1985: Alan Fraser, Gérald Ouellet, Adéline Toussaint.

Au rang de professeur agrégé:

Raoul Boudreau, Jeannette Doucet, Claude Gauvin, Daniel Macdonald, Patrick Maltais, Chadia Moghrabi, Louise Péronnet, Catherine Philipponneau; 1er juillet 1985: Zénon Chiasson, Hermel Couturier, Harley d'Entremont; 1er janvier 1986: Pierre Ouellette.

Au rang de professeur adjoint:

Julien Chiasson, Ghislain Labbé.

Au rang de bibliothécaire III:

Lucienne Lanteigne.

Permanences

Georges Bader, Eliane Befekadu, Peter Beninger, Richard Bouchard, Marie-Mai Caissie, Vartan Choulakian, Michel Delierres, Chadia Moghrabi, Andréa Ouellet, Tézé Retfalvi (1er janvier 1986), Odette Snow, Néré St-Amand (1er janvier 1986), Dinh Vo-Ngoc.

Congés d'études

Donald Arsenault (étés 1985 et 1986), Léozée Gallant (été 1986 et deuxième semestre de 1986-87), Daniel MacDonald (été 1986), Régina Robichaud (été 1986), Lise Roy (été 1986).

Congés sans solde

Eliane Befekadu, pour l'année universitaire 1986-1987; Jacques Allard, pour l'année universitaire 1986-1987 (avec conditions); Jacques Crépault pour 1986-87 et 1987-88; Jean Perron, pour l'année universitaire 1986-87.

Centre universitaire Saint-Louis-Maillet

Congés sabbatiques

Julien Belley, du 1er juillet 1986 au 30 juin 1987; Guy Martin et Marie-Elisa Ferran, du 1er janvier 1987 au 31 août 1987.

Promotions

Au rang de professeur titulaire:

Marion Bélanger, Bertrand Marion (1er septembre 1986).

Au rang de professeur agrégé:

Claude Loiseau, Denis Millas, Gilmen Smyth.

Au rang de professeur adjoint:

Luc Frenette (avec condition).

Permanences

Robert Guénette, André Manseau.

Centre universitaire de Shippagan

Congés sabbatique

Marielle Cormier-Boudreau, du 1er juillet 1986 au 30 juin 1987.

Promotion et permanence

Christiane St-Pierre, au rang de professeur adjoint.



Récemment, une trentaine de représentants étudiants des trois campus universitaires de l'Université de Moncton se sont rencontrés à Moncton afin d'échanger sur divers points touchant de près la vie estudiantine. Par le truchement d'ateliers, de tables rondes et de rencontres informelles, les participants ont partagé des renseignements et de l'expérience qui permettront un certain rapprochement des trois campus. Un réseau de communication a été établi afin de faciliter la transmission d'information aux personnes clés du CUS, du CUM et du CUSLM. La photo nous montre les gens qui ont pris part au brunch du dimanche matin, organisé à l'intention des étudiants. Parmi la foule, on remarque le recteur, Louis-Philippe Blanchard, accompagné de son épouse, en plus de nombreux représentants de l'administration et des fédérations étudiantes.

Joseph Le Huenen à l'U de M

Historien et ancien maire des Iles Saint-Pierre et Miquelon, M. Joseph Le Huenen était le conférencier d'honneur à une soirée française, organisée par l'Association France-Canada, sous le thème **St-Pierre et Miquelon, terre française**, et à laquelle assistaient une centaine de personnes.

Au cours de la réception qui précéda le banquet, le recteur, M. Louis-Philippe Blanchard, souhaita la bienvenue aux personnalités saint-pierraises.

M. Le Huenen traita de l'histoire des Iles St-Pierre et Miquelon avec beaucoup de verve et sut répondre aux nombreuses questions de l'assistance, y compris celles touchant la prohibition.

M. James de Finney, des Editions d'Acadie, présida au lancement du livre **Contes, récits et légendes de St-Pierre et Miquelon**, écrit en collaboration par Joseph Le Huenen et son fils, Roland, professeur à l'Université de Toronto.

Parmi les invités, on remarquait le recteur et Mme Louis-Philippe Blanchard, le chancelier de l'U de M, le docteur Léon Richard et sa dame, le juge en chef du Banc de la Reine et Mme Guy Richard, le ministre provincial du Tourisme, des Loisirs et du Patrimoine et Mme Omer Léger, le consul de France aux provinces de l'Atlantique, M.



La photo nous laisse voir quelques invités à la soirée française, organisée par l'Association France-Canada. Dans l'ordre habituel, on remarque M. Bernard Malandain, consul de France dans les provinces de l'Atlantique; M. Joseph Le Huenen, historien et conférencier d'honneur; Mme Léone Boudreau-Nelson, présidente de l'Association France-Canada; M. Jean-Charles Girardin, directeur général du tourisme à St-Pierre et Miquelon; et M. Omer Léger, ministre provincial du Tourisme, des Loisirs et du Patrimoine.

Bernard Malandain, et le directeur général du tourisme à St-Pierre et Miquelon, M. Jean-Charles Girardin.

Concours du CRI

Le Club de relations internationales de l'Université de Moncton (CRI) organise un concours afin de choisir trois délégués qui participeront au congrès du Club de relations internationales de Montréal, à la fin janvier.

Pour être admissibles, les candidats devront présenter un texte de dix pages dactylographiées sur le thème **Les investissements dans les pays en voie de développement**, et le texte pourra être

traité sous différents aspects, que ce soit historique, économique ou social.

La remise des textes se fera le 10 janvier et les résultats seront connus le 17 janvier 1986.

Tous les étudiants de l'Université de Moncton sont admissibles à ce concours. Rappelons que le transport à Montréal et le logement sont défrayés par le Club de relations internationales.

Congé des Fêtes

Dans une récente note de service aux doyens, directeurs et chefs de service, le directeur du Service au personnel, M. Rhéal Belliveau, a annoncé les jours de congé pour le personnel de l'Université à l'occasion des Fêtes de Noël et du Jour de l'an.

Les jours de congé sont les suivants: le 24 décembre, congé spécial; les 25 et 26

décembre, congés statutaires; les 27, 30 et 31 décembre, congés spéciaux; et le 1er janvier, congé statutaire.

Le Centre universitaire de Moncton sera donc fermé à compter du 24 décembre 1985 et ouvrira à nouveau le 2 janvier 1986, au matin. M. Belliveau a indiqué que certains services essentiels devront cependant être maintenus durant cette période.

HEBDO Campus

Éditeur

Le Service de l'information
et des relations publiques
Université de Moncton
Centre universitaire de Moncton
Moncton (N.-B.) E1A 3E9
Téléphone: (506) 858-4129

Directeur

Paul-Émile Benoit

Rédacteur en chef

William Thériault

Équipe de rédaction

Paul-Émile Benoit, Maurice Lavigne,
William Thériault

Secrétaire

Nicole Cormier

Montage

Ginette Savoie

HEBDO-CAMPUS est distribué gratuitement à tous les membres de la communauté universitaire et aux personnes de l'extérieur qui en font la demande.

Tous les textes et renseignements doivent être soumis **au plus tard le jeudi** pour publication la semaine suivante au **local 300**, Pavillon Léopold-Taillon, Centre universitaire de Moncton.

Reproduction des articles autorisée sans préavis.

Dépôt légal à la Bibliothèque nationale du Canada ISSN 279449.